



RAPPORT DE DIAGNOSTIC CPOM

Gestionnaire

Adresse

FINESS juridique

2017

DIAGNOSTIC

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| OBJET DU DIAGNOSTIC | 2 |
| PERIMETRE DU DIAGNOSTIC | 3 |
| DIAGNOSTIC CPOM | 4 |
| I. STRATEGIE ET ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE | 4 |
| VOLET 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES..... | 4 |
| VOLET 2 : AXES STRATEGIQUES | 5 |
| VOLET 3 : COOPERATIONS TERRITORIALES | 6 |
| II. CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE ET BILAN FINANCIER | 7 |
| VOLET 1 : AUTORISATIONS ET AGREMENTS | 7 |
| VOLET 2 : FINANCEMENT | 8 |
| VOLET 3 : SOUTENABILITE DE LA SITUATION FINANCIERE ET PATRIMONIALE | 9 |
| III. PERFORMANCE..... | 10 |
| VOLET 1 : OPTIMISATION DE L'ACTIVITE | 10 |
| VOLET 2 : ACCOMPAGNEMENT A LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE..... | 11 |
| VOLET 3 : POLITIQUE D'EFFICIENCE ET DE MAITRISE DES COUTS | 12 |
| VOLET 4 : POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES | 13 |

OBJET DU DIAGNOSTIC

Présentation de la démarche de diagnostic :

Il s'agit de la première étape de l'élaboration du CPOM entre l'ARS PACA et l'organisme gestionnaire.

Le CPOM doit permettre de dégager une démarche commune d'amélioration et d'adaptation de l'offre au regard des besoins identifiés sur le territoire et s'appuiera sur ce diagnostic pour dégager un ou plusieurs axes prioritaires de travail sur 5 ans, déclinés en engagements réalistes et mesurables. Ces axes ne couvriront pas nécessairement l'ensemble des activités et missions des établissements de l'organisme gestionnaire.

Présentation du rapport de diagnostic :

Trois axes sont définis dans le rapport, « *Stratégie et ancrage sur le territoire* », « *Cartographie de l'offre et bilan financier* », « *Performance* ». Chacun de ces axes est décomposé en plusieurs volets.

Une double réflexion doit être conduite par l'organisme gestionnaire: d'une part, au niveau de l'action de son siège et, d'autre part, au niveau de ses établissements et services.

- Un diagnostic basé sur l'action globale de l'organisme gestionnaire

Le rapport est un document d'échanges entre l'organisme gestionnaire et l'ARS. Les éléments demandés dans les différents volets concernent, dans un premier temps, le niveau de l'OG.

- Un diagnostic prenant en compte les éléments de chacun des ESMS (Annexes)

Pour une majorité des thématiques abordées, il est demandé des informations au niveau de chacun des ESMS. La plupart des volets comprend une annexe à remplir. En effet, certains éléments ont un intérêt à être appréhendés au niveau de chacune des structures afin d'identifier des problématiques particulières et spécifiques.

PERIMETRE DU DIAGNOSTIC

Il s'agit d'identifier les ESMS entrant dans le cadre du futur CPOM et donc concernés par ce diagnostic.

Indiquer dans le tableau ci-dessous les ESMS concernés par ce diagnostic

| FINESS géographique | Raison sociale de l'ESMS | Catégorie de l'ESMS |
|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

DIAGNOSTIC CPOM

I. STRATEGIE ET ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE

VOLET 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Quelles sont les orientations fondamentales de votre association (axes majeurs du projet associatif) ? Quelles sont les perspectives sur 5 ans de votre action sur le territoire ?
Une description brève des missions du siège de l'association est attendue.

Diagnostic du gestionnaire

| |
|--|
| |
|--|

Diagnostic partagé

| |
|--|
| |
|--|

VOLET 2 : AXES STRATEGIQUES

Inscription de l'association dans les objectifs stratégiques du PRS :

- Organiser et structurer une offre médico-sociale adaptée et de proximité
- Améliorer la qualité de l'accompagnement pour assurer un parcours de vie et de soins répondant aux besoins de la personne

Diagnostic du gestionnaire

Existence d'une politique associative en matière de:

- Inclusion scolaire : Oui Non
- Insertion en milieu ordinaire : Oui Non
- Personnes handicapées vieillissantes : Oui Non
- Accès aux soins somatiques : Oui Non
- Accompagnement des situations critiques : Oui Non
- Accompagnement de personnes en situation de handicap rare : Oui Non
- Accompagnement des personnes avec autisme : Oui Non
- Accompagnement des personnes ayant un handicap neurologique (acquis ou non) :
Oui Non
- Accompagnement des aidants : Oui Non
- Autres : Oui Non

si oui préciser

Diagnostic partagé

VOLET 3 : COOPERATIONS TERRITORIALES

Décrire les partenariats engagés par votre association pour une amélioration de la qualité et de la cohérence des parcours des usagers.

Diagnostic du gestionnaire

I. Votre organisme mène-t-il une politique particulière de coopération sur les territoires d'implantation ?

Préciser les partenariats (nature/objet, formalisation) entre le gestionnaire directement et un opérateur.

II. Remplir la fiche partenariats (Annexe 1) pour chacune de vos structures.

Diagnostic partagé

II. CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE ET BILAN FINANCIER

VOLET 1 : AUTORISATIONS ET AGREMENTS

Description des autorisations de votre association et dialogue autour de la cohérence de celles-ci avec la réalité de l'accueil de vos ESMS.

Diagnostic du gestionnaire

- I. Indiquer, le cas échéant, les autorisations délivrées dont l'installation n'a pas encore été opérée.

Préciser la ou les structure(s) concernée(s) avec la nature de l'autorisation, ses modalités ainsi que la date envisagée de mise en œuvre

- II. Remplir la fiche agrément « ESMS » (Annexe 2) pour chacune de vos structures.

Diagnostic partagé

VOLET 2 : FINANCEMENT

Identifier les financements alloués à votre association en raison de ses activités.

Diagnostic du gestionnaire

Des transferts de crédits entre ESMS sont-ils envisagés ? : Oui Non

Si oui, préciser les structures concernées et le montant :

- De : « Nom ESMS » à « Nom ESMS » : pour un montant de : X €

Motif :

Autres sources de financement ARS :

- Expérimentations champ médico-social : Oui Non

Si oui, préciser :

- Actions hors financement « médico-social » ARS : Oui Non

Si oui, préciser :

Diagnostic partagé

VOLET 3 : SOUTENABILITE DE LA SITUATION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Evaluer la situation financière de l'offre.

Diagnostic du gestionnaire

Remplir la fiche synthèse financière (Annexe 3) pour chacune de vos structures.

Cette fiche comporte un volet par ESMS et un volet consolidé de votre offre.

Diagnostic partagé

III. PERFORMANCE

VOLET 1 : OPTIMISATION DE L'ACTIVITE

Quel est le niveau de réalisation de l'activité ? Vos structures connaissent-elles des difficultés dans cette réalisation ?

Diagnostic du gestionnaire

I. Existe-il une politique harmonisée relative à l'activité ?

Préciser notamment, si les calculs d'activité et plus particulièrement celui de l'activité théorique sont harmonisés et si l'amplitude d'ouverture journalière et le nombre de journées d'ouverture sur l'année font l'objet d'une harmonisation ?

II. Remplir la fiche activité (Annexe 4) pour chacune de vos structures.

Cette fiche contient un volet par établissement ou services et un volet consolidé de votre offre.

Diagnostic partagé

VOLET 2 : ACCOMPAGNEMENT A LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE

Mettre en évidence la politique d'amélioration continue de la qualité au sein de la structure.

Diagnostic du gestionnaire

I. La politique qualité est-elle centralisée au siège ? : Oui Non

- Si oui en préciser les modalités et les missions :

- Une politique harmonisée autour de la question de la démarche de gestion des risques et de lutte contre la maltraitance est-elle en place ? :

- Des procédures harmonisées communes à chaque ESMS sont-elles en place ? :

Préciser les thématiques (exemple : les événements indésirables graves) et leur formalisation.

- Préciser les recommandations de bonnes pratiques (RBPP) mises en œuvre au sein de vos ESMS :

Si oui préciser lesquelles et préciser le niveau de mise en œuvre (en totalité ou partiellement)

(Concernant la mise en œuvre de la recommandation de bonne pratique « Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent » (ANESM-HAS, mars 2012), les structures concernées devront renseigner l'outil d'appui à l'évolution de l'offre, élaborer un plan d'amélioration de la qualité, conformément à l'instruction du 18 décembre 2015 relative à l'évolution de l'offre médico-sociale accueillant et accompagnant des personnes avec troubles du spectre de l'autisme)

II. Remplir la fiche qualité (Annexe 5) pour chaque ESMS

Diagnostic partagé

VOLET 3 : POLITIQUE D'EFFICIENCE ET DE MAITRISE DES COUTS

Identifier les démarches d'efficience mise en œuvre par l'association
(Siège et ESMS)

Diagnostic du gestionnaire

I. Autorisation de prélèvement de frais de siège

Préciser la date de validité, le taux et les missions financées pour les services rendus aux établissements ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces missions.

A ne pas remplir en cas de dépôt d'un dossier de demande de prélèvement de frais de siège dont l'étude est en cours dans le cadre des négociations.

II. Préciser, le cas échéant, votre politique de maîtrise des coûts et de recherche d'efficience.

- *Centralisation des domaines clés (Gestion de la paie / Gestion comptable, budgétaire et financière / Pilotage / Facturation / Dossier de l'utilisateur / Gestion des admissions)*
- *Les fonctions logistiques ou supports (blanchisserie / lingerie ; restauration ; transports ; nettoyage / déchets ; approvisionnements / stocks ; maintenance ; entretien (intérieur / extérieur) ; logistique) font-elles l'objet de contrats au niveau du gestionnaire ? Sont-elles certifiées ?*
- *Des mutualisations d'équipement, de personnel entre ESMS (pas seulement au sein de l'organisme gestionnaire) sont-elles formalisées ?*
- *Des mutualisations en vue d'appel d'offre en commun sont-elles formalisées ?*

III. Point particulier sur le SI

Les domaines clés de gestion sont-ils informatisés ?

Quels sont les types d'outils utilisés pour chacun de ces domaines ? Ces outils sont-ils adaptés ?

Diagnostic partagé

VOLET 4 : POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

Préciser la composition des équipes au sein des établissements et services. Il convient aussi de faire ressortir les problématiques liées aux ressources humaines afin d'anticiper au mieux les difficultés.

Diagnostic du gestionnaire

I. Existe-il une politique de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences harmonisée au niveau du siège ? :

Si oui, décrire cette politique en indiquant les éléments principaux du plan d'action mis en œuvre.

Plus précisément quelle est la politique de formation :

Décrire les principaux axes de formations issus des plans de formations réalisées en 2015 et 2014.

Plus précisément quelle est la politique de recrutement ? :

Présenter les composantes de cette politique. Comment sont abordées les difficultés de recrutement voire la pénurie de certains professionnels ?

II. Existe-il une stratégie de gestion du risque professionnel pilotée par le siège de votre organisme ? :

Si oui, existe-il une politique de prévention des risques ? Une politique de protection face à ces risques ?

III. Remplir le tableau de données RH (Annexe 7) pour chacune de vos structures concernées.

Diagnostic partagé

| |
|--|
| |
|--|